



Journal de la chorale A PORTEE DE VOIX - ST MEDARD DE DOULON – NANTES  
n° 106 – Septembre 2020

### ÉDITORIAL

Avez vous chanter « Les petits cafés » le 21 juin à 19 H 00 ?

C'était une idée que j'avais lancée pour une fête de la musique à distance.

Je dois avouer que je ne l'ai pas fait.

Gageons que nous aurons l'occasion de chanter à nouveau ensemble « Les petits cafés » au cours de la saison 2020-2021.

Car j'espère, comme, je le suppose, la très grande majorité d'entre vous, qu'il y aura une saison 2020-2021 de la chorale A Portée de Voix.

Et pour la préparer, le bureau s'est réuni le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et a engagé une réflexion sur la reprise de l'activité chorale.

Notre souhait étant de cumuler les plaisirs de se retrouver et de chanter à nouveau ensemble, nous avons échangé sur les modalités pratiques qui permettraient la reprise de l'activité dans le respect des gestes barrières et en ménageant au maximum la sécurité de tous.

#### Propositions :

1ère solution : Suivant le nombre de participants, nous pourrions faire une répétition en respectant les distances et en prenant toute la place dans la salle. Après le nécessaire nettoyage des mains au gel hydroalcoolique disponible à l'entrée, les déplacements seront limités au strict minimum, c'est à dire prendre sa place en arrivant et ne plus en bouger avant l'échauffement. Si nous utilisons des chaises, elle seront désinfectées avant et après la répétition.

2ème solution : Faire 2 groupes de répétitions de 25 personnes maximum selon une formule à définir

- soit un groupe le mardi soir de 20H30 à 22H15 et un autre le jeudi soir de 20H30 à 22H15 ;
- soit 2 groupes le jeudi soir, l'un de 18 h à 19H45 et l'autre de 20H30 à 22H15.

La composition des groupes n'est pas encore arrêtée. Elle dépendra d'une part du ou des jours retenus, car l'horaire de 18 H le jeudi ne conviendra pas à tous et d'autre part de la façon dont on souhaitera évoluer, c'est à dire soit avec des groupes figés, soit en variant la composition des groupes de façon périodique. Le principal étant d'avoir des groupes de même taille pour être dans le respect optimal des gestes barrière.

L'idéal serait par ailleurs de pouvoir se retrouver une fois par mois dans une salle à trouver (pistes à explorer : l'église ou la maison de quartier) pour chanter tous ensemble et mettre en place les chants travaillés.

Ces 2 répétitions hebdomadaires me prendront évidemment un peu plus de temps et m'obligeront à une préparation différente mais elles présentent une possibilité non négligeable de poursuivre l'activité avec des risques minimisés. Car, bien entendu, les règles de déplacement et de désinfection citées plus haut s'appliqueraient également.

Par contre, suivant la solution retenue, la place et le rôle des chefs de pupitre seront susceptibles d'évoluer.

Pour toutes ces raisons, la reprise de la chorale, le jeudi 17 septembre à 20 H 30, se fera sous la forme d'une réunion où seront rappelées les propositions ci-dessus et, suivant le ressenti de chacun, nous choisirons tous ensemble la solution qui recueillera le plus d'adhésion.

Par ailleurs, Bernard Keller, Président de la chorale Mélodie en Retz de Bouaye, s'est mis en relation avec un fabricant de masques pour fabriquer un prototype qui réponde à la fois aux exigences sanitaires et au confort de chanter avec un masque. L'objectif était de créer un masque avec une réserve d'air suffisante.

La fabrication a été réalisée avec un tissu similaire à celui des bonnets de soutien-gorge, thermoformé, à mémoire de forme. Ce tissu est agréé par l'Institut Français du Tissu et de l'Habillement et par la Direction Générale de l'Armement et est lavable vingt fois.

Le masque a été testé par la chorale de Bouaye et des chefs de chœur. Il ne colle pas à la bouche à chaque respiration, la qualité sonore n'est pas altérée, le son n'est pas étouffé.



Journal de la chorale A PORTEE DE VOIX - ST MEDARD DE DOULON – NANTES

n° 106 – Septembre 2020

J'ai échangé sur le sujet avec Bernard Keller qui m'a précisé que le masque sera disponible courant septembre au prix de 6,90 € l'unité et 4,90 € pour 100 masques.

En réunion de bureau, nous avons envisagé l'achat de 100 masques ; le montant de cette acquisition sera supporté par la section chorale.

Si nous pouvons commencer l'activité, l'incertitude planera toutefois sur la possibilité de faire des concerts en fonction des règles du nombre de personnes susceptible d'être accueilli.

Toutefois, nous avons fait une réservation de la salle de la maison de quartier de Doulon pour le 27 mars 2021. S'il s'avérait que cette formule n'était pas possible, on envisagera de faire un concert en plein air en juin.

Par ailleurs, les deux décisions suivantes ont été prises.

Montant de la cotisation : 50 € comprenant l'adhésion à la Saint Médard (et l'achat des masques cités plus haut).

Assemblée Générale de la section: jeudi 15 octobre 2020 avec renouvellement complet du bureau.

\*\*\*

\*

Je sais que la période que nous vivons actuellement n'est pas ressentie de la même manière par les uns et par les autres et je comprends que certains craignent, à juste titre, d'être plus exposés et préfère, de ce fait, ne pas revenir à la chorale.

Ce sera bien entendu un crève-cœur de les voir partir, mais qu'ils et elles sachent qu'ils et elles auront compté dans l'histoire de notre chorale.

Mon souhait et celui du bureau est que cette chorale vive parce que le groupe qui la compose est tellement attachant.

Mais, en tant que responsables associatifs, nous vous assurons que nous veillerons à ne mettre quiconque en danger.